



Interaction, 30 ans de valorisation de l'action sociale



DOSSIER **ANNICK JOASSON**
MYRIAM DENIS
GAËLLE LANIER
CHRISTOPHE MILAZZO

Trente ans, le bel âge. Et une belle aventure qui perdure. « *Il y a place dans ce département et dans ses médias pour un journal entièrement consacré à l'action sociale, à ceux qui la conçoivent, l'organisent et l'animent, à ceux aussi qui en bénéficient* » lisait-on dans l'édito de Jacques Dupoyet, dans le tout premier numéro d'*Interaction*, en juillet 1994. Lancée et soutenue par des acteurs du social et médico-social, vite passés de deux à trois dès le deuxième numéro et jusqu'à douze aujourd'hui, l'idée a prouvé sa pertinence. Unique en son genre, diffusé à 10 000 exemplaires gratuitement auprès des professionnels et du grand public, reposant sur un partenariat actif et largement ouvert sur l'extérieur, et réalisé à 100 % par une équipe de journalistes, graphistes et photographes, *Interaction* informe, témoigne, analyse, et ouvre le débat et la réflexion sur les questions et enjeux de société. Au-delà de l'histoire du magazine, nous avons interrogé, pour ce dossier ouvert sur l'avenir, des opérateurs et gens de terrain sur leur vision du social et de son évolution.

Interaction au fil des ans

Édito, dossiers, reportages, interviews, tables rondes, portraits, focus, brèves... À travers ses diverses et évolutives rubriques, *Interaction* témoigne des réalités, questionnements et initiatives, dans les champs de l'action sociale, du logement, de l'aide à domicile, de la famille, de l'accueil des migrants, de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion...

Que deviennent les enfants placés en institution à leur sortie ? Parents et enseignants savent-ils se parler, s'écouter, se comprendre ? Jusqu'où ira-t-on dans la privatisation de la solidarité ? Famille, qui es-tu ?... Dès les premiers numéros, *Interaction* conviait à la réflexion et à l'échange, nourris par des éclairages locaux mais aussi par les contributions d'experts reconnus à l'échelle nationale, tels que le prêtre engagé dans le dialogue interreligieux Christian Delorme, le sociologue Michel Chauvière, le spécialiste des sciences de l'éducation Philippe Meirieu, l'ex haut-commissaire aux solidarités contre la pauvreté Martin Hirsch, pour ne citer que quelques interviewés des premières décennies.

Interaction, lieu de dialogue, c'est aussi, outre le magazine et son site Internet, des Rencontres autour de thématiques du social, dont les trois dernières autour de l'étude Pauvreté précarité dans l'Ain, avec la présence du sociologue, directeur de recherche au CNRS, Serge Paugam.

La genèse

En 1991, l'Alatfa (ex-Alfa3a) et l'Adapei de l'Ain lançaient un supplément *Actions* dans le journal hebdomadaire *Voix de l'Ain*.

1994

Actions devient un magazine trimestriel indépendant, *Interaction*.



1996

Les 1^{ères} Rencontres d'Interaction, journées riches d'échanges avec conférences, tables rondes, témoignages, réunissent un nombreux public autour du thème « Pratiques sociales et développement local ».

2007

Philippe Bertrand consacre au magazine *Interaction* une partie de l'émission radio *Carnets de campagne*, diffusée le 7 mars. Pour l'écouter : <https://urlr.me/7c1px>

2011

4^e changement de maquette, nouveau format, et nouvelle organisation des pages, avec l'apparition du « cahier Partenaires ».



2014

Interaction fête ses 20 ans avec un numéro spécial jeunes.



2016

Les Rencontres d'Interaction se font l'écho de la première étude Pauvreté précarité dans l'Ain.



2019

En juillet, la rubrique Table ronde s'enrichit d'un enregistrement radio diffusé en podcast sur RCF 01. En octobre, *Interaction* rechange de look, avec une maquette plus aérée, plus dynamique.



2021

Alain Gilbert, journaliste passionné, sans qui le magazine n'aurait jamais vu le jour, prend sa retraite. Son interview est à lire dans le n°105 : <https://urlr.me/rHbMB>



2022

Le site Internet www.interaction01.info voit le jour. Outre le magazine, on y trouve des articles complémentaires, des vidéos, des rubriques En bref, Agenda... *Interaction* investit aussi le champ des réseaux sociaux.



2024

Et l'histoire continue...



3 QUESTIONS À

Jacques Dupoyet

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Qu'est-ce qui fait la pérennité d'Interaction ?

Sans doute d'abord, un état d'esprit propre à l'Ain et aux partenaires réunis du magazine, tous conscients de leur nécessaire complémentarité pour répondre aux exigences sociales de nos territoires. Nonobstant ce ciment indispensable pour faire équipe, nous leur devons la pérennité du magazine tant pour leur soutien financier que pour leur apport intellectuel. Nous la devons également aux équipes de rédaction, qui ont permis de transformer ce qui n'était au début qu'un rêve en une réalité qui perdure.

Enfin, nous la devons à la qualité de notre lectorat qui a su manifester son intérêt et son soutien pour un véhicule d'information proche du terrain, porteur d'informations pratiques, objectives, ainsi qu'à la qualité et la formidable diversité du foisonnement associatif départemental au service du lien et du bien commun.

Qu'a permis ce magazine ?

D'abord, de rapprocher les différents acteurs du social, en favorisant leur connaissance réciproque, aussi de nouer des partenariats solides entre eux et donc d'être plus efficaces en matière d'accompagnement et de traitement social, voire plus économes des deniers publics. Enfin, il aura permis au grand public d'avoir une vision la plus claire possible des services rendus par les acteurs sociaux mais également, et souvent par leur intermédiaire, des engagements de l'État et des collectivités territoriales dans les politiques sociales au service du développement local.

Quelles perspectives pour l'avenir ?

Si ce n'est celles d'origine, toujours d'actualité, d'inciter tous les acteurs départementaux du monde social, médico-social, politique et économique, publics ou privés, à œuvrer ensemble pour la meilleure inclusion possible dans notre société des personnes victimes de ségrégations, de violences, d'accidents de la vie.

Nous avons l'ambition de transformer *Interaction* en une grande agora départementale, via une information numérique permanente partagée, au service de tous.

Nous souhaitons également renouer avec les rendez-vous des Rencontres d'Interaction.

“

Interaction, ce n'est pas seulement un magazine confié à une équipe de journalistes professionnels, c'est aussi une référence pour tous les professionnels qui le lisent et s'y reconnaissent. *Interaction*, c'est enfin un "média" lu et apprécié par le grand public. C'est un paradoxe - une sorte de grand écart - qui nous va bien. Choisie, expliquée, commentée, valorisée, l'action sociale a tout à gagner à se présenter à visage découvert à ceux qui sont ses bénéficiaires.

Alain Gilbert (extrait de l'édito du n° 97)

« Dans le champ du social, nous avons tout à créer ! »

Le directeur général adjoint à la solidarité du Conseil départemental de l'Ain revient sur trente ans d'action sociale dans l'Ain.



Thierry Clément
Directeur général adjoint à la solidarité
du Conseil départemental de l'Ain

Comment le social est-il devenu une compétence régaliennne du Département ?

À la fin des années 1980, nous participions à la mise en place de la politique de la décentralisation. C'était le démarrage, pour le Conseil général de l'époque, de nouvelles attributions comme l'action sociale. Cette compétence était exercée antérieurement par l'État. Nous avons tout à créer ! Et avec la décentralisation, nous avons géré cette compétence sociale dans une logique de plus grande proximité. Parallèlement, nous constatons une évolution de la situation sociale des personnes, avec le développement de formes de pauvreté et de précarité, d'un chômage plus massif. Le RMI a fait son apparition dans les années 1990, l'État prenait en charge l'allocation et les Départements l'insertion. Et à cette époque, il existait encore peu d'outils d'insertion mais le secteur associatif s'est montré particulièrement actif sur ce sujet. Des projets d'insertion ont alors vu le jour, c'était une période pionnière dans ces dispositifs.

Comment le Département s'est-il approprié cette nouvelle compétence et a-t-elle été déclinée au plus près du terrain ?

Le Département s'est aussi emparé de la question de la dépendance et de l'aide aux personnes âgées. Nous voulions incarner cette notion de proximité, avec des décisions prises au plus près du terrain, en conformité avec la règle de droit. Le Département a alors été expérimentateur de la prestation « dépendance », à l'époque où Simone Veil était ministre

des Affaires sociales. Nous étions douze Départements à participer à cette innovation qui a donné lieu à la création de l'APA*. C'était un tournant important, car on rompait alors avec une logique de prestation standardisée pour tendre vers un système plus individualisé et qui relevait d'une évaluation médico-sociale. Ce tournant a conduit à la même réflexion du côté des personnes handicapées avec la création de la prestation de compensation du handicap (PCH). Dans le même temps, le secteur associatif dans l'aide et l'accompagnement à domicile s'est fortement développé. Quant au champ de l'enfance et de la famille, nous avons donné une vraie chance à la prévention depuis trois ans pour éviter des dégradations de situation et parfois des placements. Cette politique porte déjà ses fruits.

Et aujourd'hui ?

Depuis dix ans, nous sommes dans une logique d'inclusion, de maintien ou d'accompagnement à domicile, dans tous les champs de l'action sociale. Ce qui a conduit à une évolution importante de la formation et de la professionnalisation des personnels. Aujourd'hui, nous rencontrons cependant d'importantes difficultés de recrutement... Nous travaillons sur ce sujet, avec notamment la création de notre plateforme d'attractivité des métiers du social et du médico-social qui entrera en pleine vitesse d'ici l'été. ■

* Allocation personnalisée d'autonomie

Métiers du domicile

« Montrer que c'était possible était un gage de pouvoir convaincre »

Évoquer les évolutions de l'aide à domicile pendant ces trente dernières années, c'est évoquer la vie professionnelle de Martine Verne. Dans l'Ain, depuis son entrée à l'ADAPA en 1981 à l'âge de 26 ans, elle a accompagné, voire initié, bon nombre de réformes du métier. Elle en parle toujours avec la même flamme.

Martine Verne est entrée en 1981 à l'ADAPA – qui signifiait à l'époque l'association départementale d'aide aux personnes âgées – comme directrice. Un poste qu'elle a gardé... jusqu'à son départ à la retraite en 2021. Entre les deux, quarante ans d'histoire de l'aide à domicile. Des évolutions, des transformations du métier qu'elle a accompagnées, voire très souvent initiées avec l'ADAPA. Pour en parler, elle a coché beaucoup de dates sur son cahier. Elles retracent notamment les grandes étapes de professionnalisation d'un métier qui, à l'époque, permettait seulement aux femmes d'avoir « un petit boulot pour améliorer l'ordinaire ».

1983, la première convention collective, « un sacré pas ». 1988, mise en place du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (CAFAD). 2002, le diplôme d'auxiliaire de vie et un an plus tard, la première convention collective unique. « La structuration est passée par la formation, le diplôme et les textes encadrant le travail. » En 2019, Martine Verne souligne la mise en place des équipes à responsabilité élargie permettant de donner

plus d'autonomie aux aides à domicile. « C'est une nouvelle approche du travail qui permet de lutter contre la solitude du métier et sa pénibilité, de monter en compétences et d'être reconnue. C'est très important. »

La réforme de l'aide et du soin

Dans l'Ain, son goût de la rencontre et sa curiosité lui ont souvent permis d'avoir un coup d'avance. « J'ai toujours pensé qu'expérimenter, montrer que c'était possible était un gage de pouvoir convaincre, notamment, les financeurs », confirme-t-elle. Mise en place de la prestation expérimentale dépendance – précurseur de l'APA – dès 1995, ouverture des premiers habitats intermédiaires Haissor en 2013... Elle a aussi milité dès 2018 pour un service polyvalent d'aide et de soins en créant le premier SPASAD. Martine Verne défendait déjà l'idée que « les services d'aide à domicile soient reconnus comme un maillon du parcours de soin de la personne ». La réforme de l'aide et du soin est aujourd'hui en train de se mettre en place. ■



« Le public a changé. Ce qui est attendu, c'est une spécificité. Que dans l'aide au quotidien, il y ait une reconnaissance des personnes, de leur histoire en apportant une aide efficace. »

Des métiers en évolution

La flotte de véhicules : « Une sacrée avancée ! »



Mégane aime développer les projets. Le prochain sera l'accompagnement de la résidence Haissor de Saint-Cyr-sur-Menthon qui ouvre prochainement.

Mégane Diaz est responsable de secteur à l'ADMR depuis 7 ans. À son poste, elle a déjà accompagné et observé plusieurs évolutions des métiers du domicile. Les journées de Mégane Diaz sont bien occupées. La jeune femme de 28 ans est responsable de secteur à l'ADMR Rive de Saône. Elle gère 35 intervenantes à domicile et suit les dossiers de 300 clients répartis sur 30 communes. Elle est épaulée dans son travail par deux collègues secrétaires et une dynamique et précieuse équipe de bénévoles. En sept ans, Mégane a vu ses tâches se diversifier, voire se densifier : visite annuelle des clients dans le cadre de la démarche qualité,

mise en place du projet personnalisé pour les bénéficiaires les plus fragiles. « Nous avons aussi des demandes de plus en plus tardives et des exigences des familles, qui nécessitent une grande réactivité et de revoir les plannings ». En sept ans, elle observe aussi de belles avancées du métier avec la mise en place régulière de formations, d'outils numériques et deux revalorisations des salaires « même si la bienveillance à domicile n'est pas bien payée » dit-elle joliment. Elle met en point d'orgue l'arrivée, en 2023, d'une flotte de véhicules grâce à l'aide du Département. « C'est une vraie reconnaissance du métier. Une sacrée avancée ! » ■

Handicap

L'ouverture en ligne de mire

Quand on pense aux transformations du handicap, on pense souvent à l'inclusion. Si la dynamique a incontestablement marqué les trois dernières décennies, le secteur a connu des changements bien plus vastes.

Président du CTS* de l'Ain, Philippe Roche fait remonter l'évolution du handicap aux lois de 1975 qui ont conduit à une reconnaissance et une catégorisation. Le mouvement a continué avec la loi 2002-2 en faveur de la reconnaissance des droits des usagers qui a refondu, structuré le secteur et a apporté une rigidification des règles de fonctionnement.

Dans son sillage, la loi de 2005 a renforcé la participation sociale des bénéficiaires, accélérant la route vers l'autodétermination. « La place de l'usager est de plus en plus reconnue, entendue et formalisée, notamment avec les CVS**. »

Moins de silos
Les dernières décennies ont vu reculer la compartimentation en secteurs (enfants, adultes...) et entre

acteurs. « On a travaillé la coopération parce que c'est la bonne formule. Personne n'a tout le trousseau de réponses », résume Philippe Roche. Ainsi, la double vulnérabilité, marquée par les troubles somatiques, psychiques ou mentaux combinés au poids de l'environnement, a été reconnue. Ces évolutions sont d'autant plus importantes que les publics accompagnés ont changé avec notamment la montée en puissance de la prise en charge de l'autisme, quittant le giron de la psychiatrie.

Désinstitutionnaliser

Question moderne par excellence, la désinstitutionnalisation remonte pourtant à la création des SESSAD*** en 1969. « Dans le handicap moteur, la logique était : pourquoi créer des internats alors qu'il existe des solutions à proximité ? » Si le handicap mental privilégiait d'abord la réponse institutionnelle, l'impact progressif des lois et le virage vers l'école inclusive ont changé la donne. « On passe d'une forme d'institution à une autre, plus mobile, plus proche des parents. Mais aller vers l'extérieur, c'est aussi "avoir les murs de l'institution dans la tête", sinon on fait du libéral ! C'est du travail pluridisciplinaire et en équipe auquel les jeunes professionnels sont plus habitués. » Cette nouvelle approche est facilitée par la progression du secteur sur

sa capacité d'évaluation et en ingénierie de projets des personnes accompagnées. Pour autant, des enjeux persistent. La transformation implique une complexité croissante. « Les projets évoluent vers de plus en plus de petits morceaux, d'équipes mobiles... On fait plus de saupoudrage en essayant de s'appuyer sur l'existant » qui, même s'il répond aux attentes, induit une plus grande difficulté de gestion. « Et le vrai problème, c'est la crise des vocations. Il y a une perte d'attractivité des métiers du secteur à tous les niveaux. » ■

* Conseil territorial de santé
** Conseil de vie sociale
*** Service d'éducation spéciale et de soins à domicile



Sport et culture sont des vecteurs d'inclusion comme ici avec le projet Oneteam mêlant la JL Bourg et des jeunes d'IME de l'Adapei.

Logement social

Être à la hauteur de l'enjeu

En trente ans, le logement social a connu une accélération législative. Mais dans un contexte de croissance démographique et d'attentes des locataires, une mobilisation de tous les acteurs s'impose pour répondre aux enjeux de construction et de réhabilitation.

C'est dans les années 80 que la politique du logement s'est orientée vers le social avec la reconnaissance de l'habitat comme un droit fondamental et la définition des droits et devoirs des locataires. Le mouvement s'accélère dans les années 90 avec les plans départementaux pour le logement des personnes démunies et la création des fonds de solidarité logement qui donnent un cap aux bailleurs. Sur cette base, le nouveau millénaire apporte son lot de réglementation pour encadrer le logement social, fléchier les responsabilités des acteurs et renforcer la transparence. Difficile de ne pas évoquer la loi SRU* imposant 25 % de logements sociaux pour les communes d'une certaine taille et qui a incité les maires à se saisir de la question. Les sujets de rénovation urbaine, de mixité sociale et d'amélioration de l'habitat ont été érigés en priorités. Des textes comme la loi DALO** ou ALUR*** créant un système national d'enregistrement pour la demande de logement ont agi en faveur de l'accès au logement. Dans

un autre registre, la loi ELAN**** de 2018 a impulsé, entre autres, le regroupement des organismes de moins de 12 000 logements afin de « construire mieux et moins cher ».

Une mission collective

Pour Bernard Perret, directeur de la Semcoda, les bailleurs doivent jouer sur deux tableaux. Le premier porte sur la réhabilitation, enjeu colossal aux coûts élevés. « Face à la rareté du foncier, il faut redorer l'habitat collectif pour les programmes plus anciens en tenant compte de ce qui est éternel et aller vers un produit de qualité, attractif et répondant aux normes. » L'autre axe concerne le développement de nouveaux logements. Or, le contexte est défavorable : coûts de construction et taux d'intérêt élevés, raréfaction du foncier sur fond de loi ZAN (Zéro artificialisation nette), écart croissant entre les loyers du parc social et du privé. Et les taux de vacances au plus bas dans le parc social démontrent la tension sur l'offre de logements abordables et en parallèle l'ar-

rêt du parcours résidentiel. « On a besoin de 15 000 nouveaux logements sur les six, sept prochaines années », rappelle Bernard Perret. « Il faut répondre présent. Actuellement, les acteurs sur le territoire ont conscience des enjeux mais la hauteur des défis à relever est vertigineuse. C'est une question de volonté et de moyens. On allait déjà vite, mais il faut accélérer et emmener tout le monde. Sans la mobilisation de tous les partenaires, ça ne fonctionne pas. S'il manque un maillon (financeurs, bailleurs ou collectivités), on ne peut pas produire de logement social. » ■

* Solidarité et renouvellement urbain.
** droit au logement opposable.
*** loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.
**** loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.



Bernard Perret

Directeur de la Semcoda

« Je pense que l'image du logement social s'est améliorée. »

Témoignage

« On fait plus de choses en partenariat »



Laëticia Biasini, éducatrice spécialisée, coordinatrice du SAJ Adapei de Lassignieu, arrive à Lassignieu en 1994. « J'ai tout de suite fait ma formation d'AMP*, car le directeur souhaitait du personnel diplômé. » La situation est bien différente aujourd'hui. « On dit que personne ne veut faire ce métier. C'est dommage. » Confrontés aux problèmes de recrutement, les établissements composent avec des salariés moins qualifiés et une rotation importante. « On s'éloigne parfois du terrain pour faire de l'administratif. Il faudrait dynamiser le travail des éducateurs pour qu'il soit plus

attractif. »

En trente ans, elle a vu l'accompagnement évoluer pour le meilleur. « On fait plus de choses en partenariat, en mélangeant les populations. L'ouverture sur l'extérieur est une chance. » Elle se réjouit que l'on parle plus de handicap afin de valoriser les capacités des bénéficiaires auprès du grand public. « Les familles sont moins présentes que par le passé, mais il y a de l'échange. Il est important de travailler ensemble et on se sent soutenus. » ■

* aide médico-psychologique



Objectif qualité de vie

Parmi les attentes de ses locataires, la Semcoda a identifié le besoin de réactivité, d'équipements entretenus, d'une bonne communication et de démarches simplifiées. Ils aspirent à un cadre de vie de qualité et à trouver l'équilibre entre recours à la technologie, à la dématérialisation, mais sans rompre avec la présence physique. « On ne peut pas faire de logement social sans proximité avec nos locataires », tranche Bernard Perret. Pour lui, les bailleurs ne peuvent pas contribuer seuls à la satisfaction des locataires. « Il faut penser collectivement pour améliorer le vivre ensemble. Quand on développe du logement social sur une commune, il y a besoin d'un projet social autour duquel tout doit s'organiser. »

Paroles de lecteurs

Comment les lecteurs jugent-ils le magazine ? Qu'y trouvent-ils ? Que lisent-ils en priorité ? Qu'aimeraient-ils y voir ? Quelle est leur vision du social et de son évolution ? Nous leur avons donné la parole. Extraits.

Ce qui me marque dans Interaction, c'est la découverte du tissu associatif et professionnel local. J'aimerais voir des suivis des projets sur le long terme (4-5 ans) pour en percevoir les évolutions.

Sur le social, il y a une difficulté globale, avec une disparition des postes et un manque de budget, de la petite échelle au projet au long cours. L'envie est là, mais le manque de moyens parfois fatigue les acteurs. Il y a un manque de vision politique réaliste pour arriver à résoudre les problèmes présents.

BAPTISTE, CHARGÉ DE PROJETS

Merci pour votre engagement et ce beau travail au long cours.

ÉMILIE, CHORÉGRAPHE



Je lis ce magazine comme d'autres, parce qu'il est à ma disposition. Ce qui me plaît ? Les portraits de gens engagés. Et les illustrations dessinées. J'aimerais trouver plus de chiffres, de statistiques, des « camemberts »... pour confirmer ou infirmer les idées reçues du grand public (et de la télé). Et même des fiches à conserver, découper.

Pour l'usager potentiel, le social est encore (malgré les efforts de tous) un labyrinthe, d'où le renoncement à des démarches et des droits.

CATHERINE, RETRAITÉE RÉCENTE

Les articles du magazine sont très bien documentés. Mon regard sur le social est plutôt mitigé. Il y a de nombreuses améliorations, c'est sûr, mais aussi pas mal de reculs. Je trouve que l'on fait de plus en plus d'assistantat au lieu de donner des moyens aux gens pour les aider à vivre mieux. Il serait mieux de leur apporter une aide « morale » plutôt que de l'argent.

DANIÈLE, BÉNÉVOLE ASSOCIATIVE

L'actualité de l'Ain est parfaitement relayée par ce magazine qui devrait pouvoir être diffusé encore plus largement.

Il serait intéressant de programmer des articles sur l'utilisation des écrans, des réseaux sociaux.

RÉGINE, BÉNÉVOLE ASSOCIATIVE

Étant un ancien acteur de la vie associative, tout m'intéresse dans Interaction. J'aimerais voir traiter les nouvelles problématiques telles que le vieillissement, notamment des vieux migrants, la transmission des savoirs des anciens.

Je pense que le social devient de plus en plus institutionnalisé, avec plutôt des métiers entiers et variés. Les associations deviennent des services de l'État. Les petites associations de militants se font bouffer par les plus importantes, faute de moyens et de militants motivés.

ALI, RETRAITÉ



Le magazine est orienté "tout va bien" dans un monde qui se détériore et confie aux investisseurs et financiers la population la plus faible pour augmenter leurs bénéfices.

ISABELLE, ACCOMPAGNATRICE FAMILIALE ET PARENTÉ

J'ai une vision plutôt pessimiste de l'évolution du social et un magazine comme Interaction, en montrant que des habitants engagés mettent en place des initiatives impactantes sur la société, me donne de l'espoir.

Il m'apparaît important d'aborder dans les sujets la culture, l'école, les questions de transidentité, l'inégalité des chances et le concept de transfuge de classe, l'impact du tout numérique sur les populations les plus fragiles, et une grande question : quelles relations demain entre les êtres humains avec l'intelligence artificielle qui prend de plus en plus d'ampleur dans les usages ?

GORAN, PSYCHOLOGUE



J'apprécie Interaction pour plusieurs raisons : les sujets abordés qui ne sont pas apparemment dans les autres presses locale et nationale, la clarté des articles, de la présentation.

Le social passe une phase chaotique actuellement et se positionner devient à risque. Les associations, entreprises deviennent trop grosses et perdent l'essence de départ, le regard intérieur.

EDWIGE, ARTISTE

J'ai toujours trouvé le magazine beau et suis heureux de voir un outil d'une telle qualité.

J'aimerais voir plus de sujets liés à la parentalité, la famille. C'est extrêmement important d'accompagner les parents qui peuvent être dépassés : la cohésion familiale est en jeu, la réussite des enfants aussi, la sécurité.

ÉRIC, PRÉSIDENT D'ASSOCIATION



Le but et le rôle du travail social ne seraient-ils pas de rallumer la flamme de la vie là où elle commence à faiblir ?

PIERRE, RETRAITÉ

Je trouve toujours le magazine dans un point de dépôt. Parfois je vais rechercher sur le site un article paru dans des numéros précédents. Je suis toujours surprise par la profusion des sujets.

Sur le social, beaucoup de structures se sont « fonctionnalisées ». La liberté et l'autonomie des associations est très restreinte et relative. Je suis très critique sur la formation des travailleurs sociaux qui, je trouve, manque d'engagement, mais également sur leurs rémunérations qui sont ridicules.

CATHERINE, CHEFFE DE PROJET



Le magazine papier permet de se sortir de l'hypernumérique et est très agréable à lire.

GRÉGORY, DIRECTEUR D'ASSOCIATION

Je démarre toujours par la lecture des brèves, qui permet d'avoir très vite une vue d'ensemble sur les nouveautés dans le réseau partenarial du social de l'Ain. Puis j'entre dans les différents dossiers ; il faut plus de temps, de disponibilité d'esprit.

Ayant eu la chance de faire partie des partenaires impliqués dès le lancement de la revue, je peux dire que permettre aux acteurs de se rencontrer, de se connaître, de créer les conditions pour échanger et avancer ensemble, était une vraie gageure il y a trente ans.

FRANÇOIS, BÉNÉVOLE ASSOCIATIF